

Mauguio, le 4 août 2020

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'appeler votre attention au sujet de l'approvisionnement en équipements de protection individuels.

Comme vous le savez, les infirmières et les infirmiers libéraux ont dû s'organiser eux-mêmes pour s'équiper en EPI dès le début de la crise sanitaire. Notre ingéniosité, notre solidarité, notre agilité ont permis d'assurer la continuité des soins. Vous avez d'ailleurs salué notre action à plusieurs reprises.

Nous continuons à tenter de nous approvisionner au mieux alors que la courbe des prix est exponentielle et qu'il est parfois difficile de trouver certains équipements. Dans ce contexte, nous apprenons par la Direction Générale de la Santé que la distribution de masques se terminera fin septembre.

Alors que le Conseil scientifique nous alerte sur les dangers de la reprise de l'épidémie et le risque d'une deuxième vague à l'automne, alors que les prix des EPI flambent, nous sommes priés de nous débrouiller nous-mêmes. Nous en avons malheureusement l'habitude.

Nous n'aurons donc pu bénéficier de l'aide de l'Etat pour les masques et quelques sacs poubelle en guise de sur-blouses durant un laps de temps limité, trop limité.

Si l'Etat souhaite se désengager de la fourniture en EPI, nous sollicitons a minima une stricte régulation des tarifs des EPI qui sont des outils de première nécessité et même vitaux en matière sanitaire.

Alors que la plupart de nos honoraires n'ont pas été revalorisés depuis 10 ans, que cette crise sanitaire allonge le temps de travail, accroît le stress, augmente la pénibilité, dans le même temps, nous devons faire face à une augmentation notable de nos charges dans le cadre de l'achat d'équipements de protection individuels.

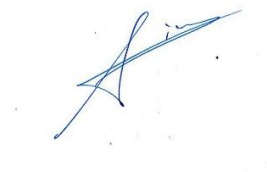
Nous refusons l'équation qui consiste à travailler plus pour gagner moins. Pour l'heure, les applaudissements de 20H auront été la seule reconnaissance aux infirmières et infirmiers libéraux. Vous nous concéderez que c'est largement insuffisant eu égard à notre engagement sans faille dans cette crise sanitaire.

Nous sollicitons votre haute intervention afin que notre profession ne soit pas encore une fois injustement pénalisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Ghislaine SICRE

Présidente de Convergence Infirmière



M. Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75700 PARIS